52me Année — Nouvelle série — N° 38 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 12 OCTOBRE 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

LA MAZURKE...

soute lei Pinns !

Après Lou Vinn !... Lou Vinn !... Lou Vinn !...
Mais dont nul aujourd'hui, grand Dieu, ne se régale !
La Mazurke Soute-lei-Pinns !
La gente Danse Provençale !
Qu'on nous escamota !
L'autre soir, dans la salle !
Et dont je gardais seul et comme un petit « Spleen !... »

On nous l'escamota, c'est le mot, notre Mazurke ! Et on nous la « ratiboisa ». On nous la dansa pour la forme, à la vapeur et en cinq-sec ! Et je m'attendais à ce que les filles du Quadrille, en formant sur la scène leur ronde des gracieuses danses, vinssent nous la fredonner ensemble et en chœur le joli et délicat refrain. Alleng qué l'heure s'avance ! Es feste au mass d'Escanin !... La Mazurke, gente danse, allan la faire et sous lei pinns ! Alleng qué l'heure s'avance ! lei violouns donnent la cadence, nous ténant toutès par la man, nous ténant toutès par la man ! Es feste au mas dou Caminn !...

Pauvre Mazurke sous lei pinns ! Elle fut encore plus avalée que Lou Vinn de Sisteroun ! lampé lui aussi, dans un seul et unique claquement de langue ! Pauvre et pauvre Mazurke ! on nous la relégua au plus vite dans cette fosse aux accessoires et dont je parlais l'autre jour ! Enterra dans la fosse aux rats ! Et tous nos danseurs et nos danseuses piétinaient d'impatience pour se lancer en sarabandes infernales dans cette Bacchanale à grands coups bruyants de klacson et une bacchanale qui n'avait rien à voir, je vous assure, avec celle de l'Opéra de Dalila et de Samson !

Mais, à ce propos, puis-je faire ici, l'aveu d'une horrible faute ! Et je l'ai dansé, moi aussi, la bacchanale effrénée de Samson et de Dalila, et une seule fois, ma parole, je fus un « figurant » à Paris, sur la noble scène de notre Académie Nationale de musique et un figurant pas trop empoté !

C'était pendant mes années d'étudiant et un de mes camarades plutôt facétieux et ami des farces, ayant figuré une 1re fois dans le cortège « d'Aïda » et je ne sais s'il avait embouché lui-même la longue trompette tubulaire, m'avait engagé, un soir d'abonnement, à venir lui tenir compagnie dans le Ballet de Samson, où nous devions figurer chacun pour 40 sous, lui comme Philistin, et moi comme un Amalécite, et nous menaçant de nos lances respectives et convenablement agitées !

Ce Ballet se terminait par la fameuse bacchanale dans le Temple de Dagon, le rival de Jéhovah, et c'est ainsi qu'à mon tour, et je le confesse, à ma honte, je me livrais à ma 1re chorégraphie désordonnée, au risque de me faire reconnaître sous ma défroque juive, par quelque personne de connaissance et m'apercevant alors de son fauteuil, au bout de sa lorgnette de théâtre, mais revenons bien vite à notre Mazurke Provençale et à la Soute-lei-Pinns !

Je voudrais vous parler avec quelques détails de cette très jolie chose d'extrême finesse et qui fut un peu sacrifiée, l'autre soir, et j'en ai un peu de confusion, je vais encore vous faire un aveu, mes chers lecteurs : J'ignorais jusqu'à ces derniers temps quel était l'auteur véritable des paroles et de la musique de cette délicieuse Mazurke ! Et soyons francs, j'embarrasserai plusieurs d'entre vous en leur soumettant directement ce menu et petit problème artistique et valant, ma foi, tant d'insipides petites « colles » d'un autre genre !

Il y a quelques semaines, l'anniversaire d'un très modeste poète de notre contrée provençale passa complètement inaperçu ! Et vous pensez bien que nos journaux d'informations avaient, si l'on peut dire, et vulgairement d'autres chats à fouetter ! Le duel Bevin-Molotov à la conférence de la Paix, ou bien les 150 Amendements à la loi électorale, ou bien au mode d'élection du Présibdent de la République, dans les parlottes sans fin de nos très chers Constituants, suffisaient amplement à notre pâture quotidienne, car nous laissons aussi vite de côté ce qu'on nous donne que nous en sommes, parait-il, friands ! Et c'est pourquoi reconnaissons-le, la petite chose imprimée nous semble si secondaire et d'importance si relative et si minime !

Je ne voudrais établir ici aucune comparaison, ni dresser devant vous la moindre échelle de valeur entre nos grands quotidiens et nos grands Régionaux de Marseille et chacun, je le reconnais, consacra quelques lignes rapides à l'anniversaire, effacé, du bon poète de la Mazurke, puisque c'est en effet de lui dont il s'agit, mais la palme revient pour cette fois, à un rédacteur du « Provençal » François Prieur, dont je me permets de citer le nom.

Il nous écrivit, ma parole, un article de Poète et il ne craignait pas de nous parler « poésie », cette chose à l'index, cette chose défendue et prohibée, puis avec une plume élégante et diserte, de nous remplir là-dessus, 3 ou 4 colonnes d'une rubrique abondante et d'une chronique bien serrée ! C'était inouï et absolument renversant !

J'appris ainsi le nom de l'auteur de la gente danse ! Et à vous, maintenant le soin de le découvrir par vos propres moyens, car si je l'écrivais tout de suite, vous esquisseriez peut-être une moue tant soit peu légère et suffisamment dédaigneuse ! Mais pardonnez-moi, tous les lecteurs du « Sisteron-Journal » notre plus modeste feuille locale, sont, je le sais des gens sagaces et avertis, et quelques-uns sont malins et fouineurs, fureteurs et chercheurs ! L'identité de mon poète de la Mazurke sera bientôt percée à jour, et il me semble entendre celui-ci ou celui-là s'écrier : Pourquoi faire tant de chichis et tant de barouf, pour nous parler, en termes sibyllins, d'un écrivain de 3e ordre et qui n'a laissé pour tout bagage que 5 ou 6 vers de farandoleur !

Soit ! Cet obscur poète du terroir provençal écrivit en effet ses « Cants dou Terraire » et comme le grand Mistral avait dédié jadis, sa Mireille à Lamartine, un autre tout petit Mistral, cette fois, avait osé dédier lui aussi, au chantre inspiré de « Calendal » ses humbles petits poèmes et d'un rythme un peu plus mineur ! Et en échange, il avait alors reçu l'estime, l'affection et l'amitié d'un grand homme et qui pouvait amplement lui tenir lieu de la sèche indifférence et de cette froideur de dédain de tous les autres ! Et nous pourrons vous parler, prochainement chers lecteurs, et sans vous ennuyer, croyez-moi, du bon poète Charles Rieu, l'auteur de la Mazurke et de la gente danse ! Et n'aurait-il laissé que celà ! C'est peu ! Et c'est beaucoup ! !

Hippolyte SUQUET.

ECHOS... DE GACHE

NOTRE HORLOGE

Il est des horloges parlantes, il est des horloges sonnantes, il est des horloges trébuchantes.

C'est le cas de notre horloge de la place de la Mairie qui, depuis le bombardement, donne des signes de dérangement mécanique. Pourtant après une sérieuse réparation voilà de nouveau que, pendant une quinzaine de jours, elle nous a faussé compagnie. Elle marquait les heures, mais nous n'entendions plus ses sonneries cristallines.

Aujourd'hui, tout va. Elle aussi fait des siennes. Dominant toutes nos ruines, elle veut que l'on s'intéresse à elle. Elle possède une histoire et surtout elle connait par cœur nos histoires de... clocher.

C'est une vraie cloche ! !

***

EXPOSITION FRUITIERE

C'est le 14 Octobre, jour de foire à Sisteron, que se tiendra une exposition fruitière dotée de 30.000 frs de prix.

Parmi le grand nombre de fruits de notre région, c'est certainement la poire qui domine avec toutes ses variétés. C'est ainsi que nous avons la poire doyennée, William, beurrée, cuisse de dames, St-Germain, Louise-Bonne, Duchesse, etc... Nous verrons ce jour-là, toutes ces variétés de poires et entre les cuisses de dames et Louise-Bonne, nous trouverons la meilleure de toutes : la poire dite... contribuable.

Nous croyons savoir qu'elle sera hors-concours et membre du jury.

***

FRUITS DE SAISON

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. C'est ainsi que le comprend l'Office Agricole départemental des Basses-Alpes qui organise pour le mois d'Octobre une exposition... de fruits.

C'est d'accord. Mais il oublie de nous dire, avec la saison actuelle, si c'est des fruits d'été ou d'hiver qu'il faudra exposer !

***

SPORTS

C'est demain Dimanche que les équipes de foot-ball du Sisteron-Vélo se présenteront pour la première fois de la saison, devant leur public, en match de championnat contre les équipes correspondantes de l'Union Sportive Méenne.

Il y aura certainement un nombreux public car ce jour-là sera une journée presque d'inauguration puisque le stade vient de subir quelques modifications, non pas formidables, mais des arrangements indispensables en attendant mieux encore.

Le public pourra, tout en regardant la partie, être assis, ce qui est déjà moins pénible que de rester debout.

Pourvu que les amis du sport et surtout les... resquilleurs, aient le désir d'aller s'asseoir. C'est que... la force de l'habitude ! !

***

ET UN CAMION... UN

Les Allemands, en battant en retraite, lors de la libération de notre sol, ont laissé, de ci, de là, du matériel. C'est ainsi qu'une personne de chez nous qui, celle-là, ne perd jamais le nord, a trouvé sur le bord d'une route un camion. Notre homme avec l'aide d'une dépanneuse, emmena le dit camion dans un garage de Sisteron et demanda qu'il soit remis en état de marche.

Les réparations furent faites. Le camion fut sorti du garage pour aller dans un entrepôt et plus fort encore, on mit le numéro d'un autre véhicule sur le camion réparé et le temps passa.

Mais le service de récupération de l'armée des Basses-Alpes eut vent de cette petite histoire, fit des recherches et retrouva le camion qui, cette fois, prit la bonne direction.

Mais où la chose est la plus amusante, c'est qu'aujourd'hui le garagiste demande le paiement de la réparation. L'autorité militaire dit qu'elle n'a jamais commandé de réparations sur ce camion, que l'on s'adresse à la personne qui a commandé le travail. La personne qui a commandé ne veut pas payer disant qu'elle n'a pas le camion. Alors...

Mais si l'autorité militaire n'avait pas mis un frein à ce camion... qui en aurait tiré les bénéfices ?

O. LAVOIR.

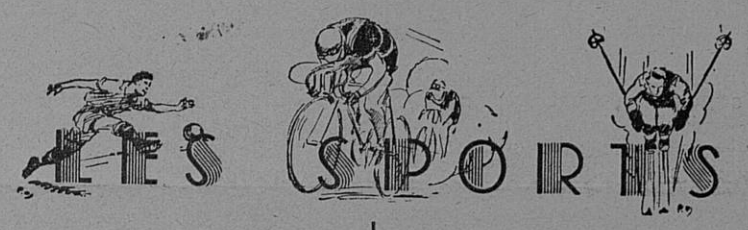

PEDALE SISTERONNAISE

Dimanche 20 Octobre 1946 se disputera la course de clôture de la Pédale sur le parcours suivant :

Sisteron (14 h.), Le Poët, Monteglin, Laragne (14 h. 40) tour du Monument aux Morts, Mison, Porte du Dauphiné (15 h. 15), Le Poët), Monteglin, Laragne, Mison, Sisteron (arrivée devant la Gendarmerie à 16 h. 40).

Cette course de clôture est réservée aux membres de la Pédale.

PING-PONG

Le championnat local de Ping-Pong (hommes et femmes) qui se déroule actuellement dans la salle mise à la disposition de la Société par « La Marseillaise » toujours au premier plan pour intéresser la jeunesse, jouit d'un plein succès.

Des engagements tardifs ont porté les concurrents au chiffre de 45. Quelques rencontres intéressantes restent encore à jouer avant les demi-finales dont on connait déjà deux concurrents sur quatre : Maimone et Dussaillant.

Dans le courant de cette semaine deux autres demi-finalistes seront connus et la grande finale de cette première compétition pourrait avoir lieu samedi ou dimanche.

Immédiatement après, un classement des meilleurs joueurs sera affiché dans le hall de « La Marseillaise ». Ce classement pourra être sujet à modification. Tout joueur ayant la faculté de défier le joueur immédiatement classé avant lui pour une partie de cinq manches, si celui-ci perd il descendra d'une place au bénéfice de son vainqueur.

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Sisteron vainqueur à Saint-Auban

Dimanche le Tennis-Club avait été invité à aller disputer une rencontre amicale contre les représentants de la Cité à Saint-Auban.

Malgré l'absence de plusieurs titulaires de l'équipe sisteronnaise, la journée fut très intéressante. Bien qu'un vent assez violent gêna quelque peu le jeu, les Sisteronnais furent très bien reçu à Saint-Auban et les rencontres se déroulèrent dans le plus grand esprit sportif. A souligner l'excellence de l'état du court qui est certainement, avec celui de Laragne, le meilleur sur lequel nos joueurs ont pratiqué cette année au cours de leurs nombreuses sorties.

Les Sisteronnais réalisèrent d'ailleurs une excellente journée réussissant à gagner tous leurs matches après des parties très intéressantes. Ils obtinrent, en effet, six victoires à zéro pour 4 simples et 2 doubles, l'équipe de Saint-Auban comprenant notamment un demi-finaliste du championnat des Basses-Alpes 1946, M. Moretti, animateur du Tennis dans la Cité.

A regretter l'absence de Mme Moretti, une des meilleures joueuses de la région qui, blessée, fut dans l'impossibilité de participer à la rencontre.

Si le temps le permet, la revanche aura lieu en principe à Sisteron avant la fin du mois.

Résultats : Machemin Jean (S) bat Guin (St-A) 6-3 6-1 ; Colomb (S) bat Crochard (St-A) 7-5 6-4 ; Machemin Georges (S) bat Tissot (St-A) 6-2 6-3 ; Aubry-Colomb (S) battent Guin-Crochard (St-A) 6-2 6-1 ; Aubry (S) bat Moretti (St-A) 6-1 6-0 ; Machemin Jean et Georges (S) battent Moretti-Tissot St-A) 4-6 6-2 6-3.

SISTERON-VELO

Demain, à 14 heures, sur le stade Municipal se jouera un match de Championnat 1re Division entre notre onze local et l'équipe de l'Union Sportive Méenne. C'est donc l'ouverture officielle du championnat à Sisteron. Tous les amis du sport assisteront en grand nombre à cette partie qui sera des plus intéressantes.

———

Dimanche dernier, l'équipe du S-V gagna un match amical contre une équipe de « La Provençale » de Manosque. Les Sisteronnais marquèrent une nette supériorité. Les visiteurs n'avaient pas leur grande équipe, deux ou trois individualités seulement ressortirent de ce onze.

Si nous considérons l'équipe locale de dimanche dernier, nous n'avons pas crainte de dire que la ligne de demis, les arrières et le goal, en un mot la défense, peut se mesurer avec les meilleures équipes de la région.

Si cette défense se présente toujours dans la même formation, les lignes d'avants adverses auront du travail pour arriver à marquer.

Quant à la ligne d'avants qu'il nous soit permis de dire que les joueurs, individuellement, sont aptes à faire quelque chose, mais pour jouer avec homogénité, il manque encore un peu d'entente. Il est vrai que la saison débute, c'est pour cette raison que les joueurs ne sont pas à critiquer.

Ce qu'il faut dire !

A l'origine la douane, ou plutôt les barrières douanières ont surtout été créés pour protéger nos produits manufacturés contre la concurrence étrangère. En défendant ainsi notre production et, partant, notre main-d'œuvre, la Douane Française avait sa raison d'être et c'est dans ce but qu'elle fut fondée.

Mais en période de pénurie et de misère publique, croyez-vous que cette Administration ne devrait pas ...un peu disparaitre ? Ne pensez-vous pas, par exemple, que le paiement des droits d'entrée sur notre territoire pour un produit de première nécessité, qui y fait absolument défaut — il y en a tant malheureusement — constituent de la part des autorités responsables un acte duquel toute logique est exclue ?

Il est vrai que la Loi est la Loi, avec un grand L, c'est-à-dire la lettre ! Alors, n'est-ce pas, quand on parle de lettre, il n'y a guère de place pour l'esprit et pas du tout pour cette pauvre logique.

PAUL DANIEL.

© VILLE DE SISTERON

Lettre Ouverte

à mon ami

TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 9 Octobre 1946.

Mon Cher Ami,

De par les nécessités de l'existence qui s'avère toujours plus difficile, me voilà à nouveau plongé dans la fièvre de la grande cité, alors que tous mes désirs tendent, depuis longtemps déjà, vers la paix des champs, vers la beauté de nos Alpes, vers la joliesse de notre petite ville toujours belle, bien que affreusement mutilée. Mais nos désirs sont rarement exaucés sur terre, pour ne pas être trop malheureux il nous faut accepter, d'assez bonne grâce, le sort qui nous est fait.

J'ai peu de chose à t'apprendre cette semaine n'ayant pas encore eu le temps de bien fouiller dans les évènements le côté critique ou comique des situations.

Cependant, pour répondre à ton attente, je veux te donner mon opinion sur le fait saillant de la semaine : la Constitution que le Parlement a votée et offre à notre agrément. Je l'ai lue avec attention et si certains points, dont je t'entretiendrai un jour ne sont pas tout à fait à ma convenance, je répondrai Oui à la question qui m'est posée comme garantit à tous le droit à la vie dans elle l'est à tous les français, elle la dignité, soit le droit à la Liberté de penser, le droit au travail, le droit au repos, en résumé, le droit aux trois plus grands soucis de l'homme « conscient et organisé ».

Notre ami Toine, qui me lit, a un sourire sceptique et me dit : oui, croit çà et boit de l'eau !

Que veux-tu, Toine a sur le cœur toute l'eau javelisée de la Durance qu'il boit depuis plusieurs mois alors que s'étale, dans les journaux, le scandale du vin d'Algérie et c'est en vain que je lui dis d'oublier les longs jours sans viande, lui qui croyait que, la guerre finie, il pourrait boire à sa soif et manger à sa fantaisie, il ne peut digérer ce dont il est privé et peut-être votera-t-il Non Dimanche par rancune.

L'immoralité est de tous temps et semble s'étendre chaque jour davantage, sans doute parce que l'éducation première est par trop vide de morale. Mais je pense que Toine a tort, il faut, devant les principes, faire violence à sa rancune même légitime et quand on est appelé à exercer des droits de citoyen, voter d'après sa conscience pour le plus grand bien ou pour le moindre mal.

Notre vie de mortels se passe, hélas ! bien souvent à limiter les dégâts

Voilà cher Titin, ce que je tenais à te dire avant le 13 Octobre, puisque tu désirais connaître ma pensée.

Pendant ce temps j'entends des bruits de tramways, d'autos, de camions, de cornes de toutes résonnances, plains-moi, Titin, je suis dans la fournaise !

Louis SIGNORET.

ETAT-CIVIL

du 4 au 11 Octobre 1946

NAISSANCES

Dilete Eliane Françoise Armand, avenue de la Gare. — Josée Mauricette Galicis, avenue de la Gare. — Rolland Danton Guis, avenue de la Gare.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Edouard Mena, électricien, domicilié à Casablanca et Edmonde Emilie Alberte Bardonnanche, institutrice, domiciliée à Sisteron.

MARIAGES

Fulgence Florent de San Bartolomé, entrepreneur de Travaux Pubblics et Pierrette Félicie Esclangon sans profession à Sisteron.

DÉCÈS

Agile Vital Oddou, 68 ans, rue Saunerie.

vous avez vendu vos

fruits

Ne laissez pas dormir l'argent que vous venez de toucher. Faites-le rapporter, achetez des

BONS DE LA LIBÉRATION ou des **BONS DU TRÉSOR**

Chronique Locale et Régionale

CARTES DE CHARBON. — Les cartes de charbon « chauffage » et « cuisine » seront remises à la population de la façon suivante :

Foyers dont le nom commence par A ou B lundi 14 Octobre ; C D E ou F, mardi 15 ; G H I J K L, mercredi 16 ; M N O P Q, jeudi 17 ; R S T U V W X Y Z vendredi 18 ; Retardataires, samedi 19.

Il est rappelé que seuls les consommateurs résidant d'une façon effective et constante dans la commune ont droit à cette carte. Elle sera remise au chef de foyer ou de ménage sur présentation :

1° — de la dernière quittance de loyer ou de la dernière feuille d'impôts (côte personnelle mobilière) ou d'un certificat légalisé du logeur au nom du demandeur attestant qu'il est chef d'un foyer de x personnes.

2° — sur présentation des cartes d'alimentation des personnes composant le foyer.

Les personnes habitant seules, des catégories suivantes, devront présenter : Veuves de guerre, soit un ttire de pension, soit un bulletin de décès ; Femmes de disparus, un certificat de disparition ou de présumée disparition délivré par le Secrétaire Général des Anciens Combattants, Service Central d'Etat-Civil. Artisans inscrits au Registre des Métiers, lorsqu'ils ne bénéficient pas, pour leurs besoins professionnels, d'une allocation de chauffage.

Aucune carte de cuisine pour les besoins de son ménage ne sera attribuée à un restaurateur, les besoins de cuisine de ce foyer étant assurés par l'attribution faite à son restaurant.

Les cartes supplémentaires pour « accouchement à domicile » « enfants de moins de un an » « Mutilés de guerre 100 °/° » « titulaires de la catégorie E J1 ou V » seront remises ultérieurement.

Les consommateurs sont instamment priés de se conformer aux jours et dates ci-dessus sous peine de se voir retardés d'un mois.

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...

AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction
et de transformation
Allez chez... **ROME**
Rue Saunerie — SISTERON

TRAVAILLEURS DE FORCE. — Les suppléments pour travailleurs manuels sont en Mairie. Les entrepreneurs et les artisans ayant fait la demande sont priés de les retirer au plus tôt.

A VENDRE :

MAISON à La Baume, au plus offrant, 2 étages et garage ou à échanger contre appartement avec local, ou petite villa avec garage à Marseille. Pour visiter s'adresser à M. Gallissian, meubles à Sisteron, ou faire offre à M. Chaix Roger, 7, rue Nouvelle à Marseille.

APPAREILLAGE DES MUTILES. — Le Bureau de Presse du Ministère des Anciens Combattants communique :

M. Laurent Casanova, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, informé que certains mutilés s'étaient vus retourner une demande d'appareillage, faite par erreur à un Centre dont ils n'étaient pas ressortissants de par leur résidence, et considérant de telles pratiques inadmissibles, vient de donner des instructions utiles pour que les Médecins Chefs de Centres d'Appareillage veillent à la transmission immédiate de cette demande au Centre compétent, tout en avisant les intéressés de cet envoi.

— *SISTERON - SPORTS* —
CHABAUD Frères
19, Rue Droite — SISTERON
Cycles et Motos
Réparations
— TOUS LES SPORTS —

FOIRE. — Après-demain Lundi 14 Octobre, se tiendra à Sisteron, une Grande Foire dite de la St-Domnin. C'est à cette foire que les châtaignes font leur apparition sur le marché. Souhaitons un beau temps.

TUE-PUNAISES
DROGUERIE BERNARD

Syndicat d'Initiative de Sisteron. — Vendredi prochain, 18 Octobre, à 21 heures, et en la salle des Variétés-Cinéma, et sous l'énergique impulsion de M. le Docteur Niel, président de notre Syndicat d'Initiative, va être enfin projeté à l'écran le film tant attendu et avec ce titre prometteur : « LE PAYS BAS-ALPIN ET TERRE BAS-ALPINE ».

Chaque Sisteronnais se fera un plaisir et un régal d'assister en nombre à cette folklorique représentation, et d'autant plus qu'il pourra reconnaître au passage, les vues les plus pittoresques de notre ville, la Citadelle, l'ancienne Porte du Dauphiné, les Andrônes, sans oublier la reconstitution du Quadrille avec ses danses les plus connues.

Ce film, d'une haute tenue artistique, attirera la foule des grands jours.

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O. — La Commission Politique du parti Socialiste S. F. I. O. engage tous les républicains et démocrates, qui veulent sortir du provisoire et éviter un 2 Décembre 1851, de voter OUI pour la Constitution.

C. G. A. — A l'occasion de la journée fruitière qui se tiendra le 14 Octobre à Sisteron pour la foire de St-Domnin, la C.G.A. invite les agriculteurs à exposer le plus possible. Outre la réclame qui leur sera ainsi faite, de nombreux prix viendront récompenser les exposants.

AVIS

La nouvelle Cuisinière Electrique pour hôtels et restaurants, type 50 et 100 repas, sera exposée Lundi 14, jour de foire, dans le hall de « La Marseillaise » Rue de Provence à Sisteron.

Agent : C. FIASTRE, électricien.

Centre de Jeunesse Catholique. — Le Cercle d'Etudes du Centre, installé l'an passé à Rourebeau, a repris son activité le Samedi 5 Octobre avec une douzaine d'élèves, jeunes gens retardataires des grandes villes qui cherchent dans le calme et la splendeur de notre région la possibilité de se normaliser dans leurs études.

Ce Cercle d'Etudes ne prend que des élèves internes qui n'habitent pas la cité. Il constitue donc un élément nouveau, facteur de prospérité pour notre ville, tant par les dépenses qu'il y fait que par les visites des parents d'élèves qui y séjournent.

Le directeur du centre serait reconnaissannt à toute personne qui pourrait lui prêter ou louer jusqu'à Juillet prochain, une armoire ou bahut destiné à garder le linge. T. 59.

ENTREPRISE DE PEINTURE
Badigeon — Papiers Peints
BONNEFOY & SENEQUIER
Les Combes, SISTERON (B.-A.)
Travail soigné — Exécution rapide

SISTERON-VELO — EMPRUNT. — La clôture du Stade Municipal aura fait et fera sans aucun doute encore beaucoup parler. Pour couper court à certains bruits inexacts, le bureau du Sisteron-Vélo tient à préciser que les travaux entrepris ne grèveront en rien les deniers de la Commune, du Département ou de l'Etat, puisque ces dépenses seront couvertes par l'emprunt souscrit par les sportifs et les amis du sport, nombreux à Sisteron. A ce sujet nous prions ceux qui n'ont pas encore été touchés, de nous excuser et demander un bon de participation à un membre du bureau.

Le bureau du S-V.

BASKETT-BALL. — Ces jours-ci au cours d'une réunion générale, la section de baskett-ball a été reformée. De nombreux jeunes gens et quelques jeunes filles avaient répondu à l'appel des dirigeants. A l'issue de la réunion, le bureau de la section a été ainsi formé : Président, Revest Henri ; vice-Présidentes, Mmes Arnaud et Icard ; Secrétaire, Beaume Louis ; Trésorier, Meyssonnier Louis ; Entraineur, Trémelat Pierre.

Porcs Tous poids. Toutes races. Prix avantag. Ass. Mortalité. Tarif gratuit.
TEXIER Louis gare MAGNAC-VICQ (Haute-Vienne).

PNEUS ET CHAMBRES A AIR DE VELO. — Une liste de bénéficiaires de bons de pneus et chambres à air pour vélo est affichée dans le hall de la Mairie. La distribution aura lieu Vendredi 11 et Samedi 12. Prière de retirer les bons dans le plus bref délai.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA. — Samedi en soirée et Dimanche en matinée Actualités — Documentaire
LE LOUP DES MALVENEUR
Dimanche à 21 h., Grand Bal.

CASINO-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film
L'ETONNANT M. WILLIAM

VARIETES - DANCING

Comme tous les Dimanches à 21 heures, aux Variétés-Dancing, Grand Bal avec le meilleur orchestre de la région, le « Mélodia-Jazz » 8 exécutants.

Egalement à l'occasion de la foire Lundi, en matinée, Grand Bal, aux Variétés-Dancing, avec le même orchestre.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

Suivant acte reçu par Me BUES, notaire à SISTERON, le vingt sept Septembre mil neuf cent quarante six, enregistré, Messieurs Maximin Edouard Lévy AMAYENC et Marcel Adrien AMAYENC, boulanger demeurant tous deux à CHATEAU-ARNOUX (Basses-Alpes), ont formé entre eux une Société à responsabilité limitée dénommée « BOULANGERIE PATISSERIE AMAYENC FRERES » au capital social de DEUX CENT VINGT MILLE FRANCS (220.000) divisé en Deux cent vingt parties (220) de MILLE FRANCS chacune (1.000)

Ladite société constituée pour une durée de cinquante années (50) à compter du premier Octobre mil neuf cent quarante six, a son siège social à CHATEAU-ARNOUX, rue Victorin Maurel.

Elle a pour objet la fabrication, la vente, le transport et la distribution du pain et de la pâtisserie y compris les opérations annexes comme le commerce, le transport des farines panifiables, carburant, combustibles et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, directes ou indirectes, se rattachant tout ou partie à l'objet ci-dessus.

Monsieur Maximin AMAYENC a fait apport à la Société :

1° — d'un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, sis et exploité à CHATEAU-ARNOUX, Rue Victorin Maurel, évalué à la somme de Cent mille francs (100.000) s'appliquant à concurrence de soixante dix mille (70.000) aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, etc...) et à concurrence de Trente mille francs (30.000) au matériel.

2° — De la somme de DIX MILLE FRANCS (10,000) en numéraire.

De son côté, Monsieur Marcel AMAYENC a fait apport à la Société :

1° — D'une automobile Renault 14 C V. avec remorque, le tout évalué à la somme de QUATRE VINGT QUINZE MILLE Francs (95.000).

2° — D'un matériel de boulangerie évalué à la somme de CINQ MILLE FRANCS (5.000).

3° — De la somme de DIX MILLE FRANCS (10.000) en numéraire.

Lesdits apports déclarés nets de toute charge.

La société est gérée et administrée par les deux associés.

Deux expéditions de l'acte constitutif de la société « BOULANGERIE PATISSERIE AMAYENC FRERES » ont été déposées au greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE le onze Octobre mil neuf cent quarante six, où les tiers pourront en prendre connaissance et éventuellement faire opposition sur les apports en nature sus-relatés.

BUES.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Bœuf.
Docteur André.

VOTRE **VIN** VENDU

ne laissez pas dormir l'argent que vous venez de toucher. Faites-le rapporter, achetez des

BONS DE LA LIBÉRATION ou des **BONS DU TRÉSOR**

Ford

Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

POUDRE D. D. T.
DROGUERIE BERNARD

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

VENTE

de Fonds de Commerce

DEUXIÈME INSERTION

Suivant acte reçu par Me BUES, notaire à SISTERON, le vingt six Septembre mil neuf cent quarante six

Monsieur Louis Joseph Frédéric IMBERT et Madame Yvonne Marie MEYER, son épouse, demeurant à SISTERON

Ont vendu à Monsieur Auguste Charles BURLE, demeurant à SISTERON, le fonds de commerce de

Louage de Taxi Automobile

exploité à SISTERON par Monsieur IMBERT.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour, après la présente publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

L'insertion au *Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce* a eu lieu dans le numéro du 9 Octobre mil neuf cent quarante six.

POUR DEUXIÈME INSERTION
BUES, NOTAIRE.

MERCREDI
VOUS POUVEZ GAGNER
10 MILLIONS
AU TIRAGE DE LA
LOTERIE NATIONALE

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Un Véhicule payé comptant, c'est un Capital employé
Acheté à crédit, il se paye en roulant, c'est un Capital créé...

Un seul organisme dans le Sud-Est répond dans un délai record paye instantanément n'importe quelle somme :

LA SOCIETE FINANCIERE AUTOMOBILE

49, Avenue Alsace-Lorraine à GRENOBLE

La S.F.A. vous offre quelque chose de neuf :
Vendre à crédit en province aussi facilement qu'à Paris.

Agents pour les Basses-Alpes :
ALLEGRE & CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, SISTERON - Tél. 205

© VILLE DE SISTERON